



LIEGE POMPIERS RUNNING TEAM
A.S.B.L.

Numéro d'entreprise: 0735.872682

Règlement

Trail des pompiers de Liège - édition 2021

Article 1 : Organismateurs

Le Trail de pompiers de Liège est une épreuve sportive de course à pied organisée par l'ASBL Liège Pompiers Running Team en collaboration avec Liège Zone 2 - IILE SRI.

Vous pouvez contacter les organisateurs à tout moment via la page Facebook de l'évènement (<https://www.facebook.com/traildespompiersdeliege>), la page Facebook de l'ASBL (<https://www.facebook.com/liegepompiersrunningteam>) et par mail à l'adresse : liepompiersrunningteam@gmail.com.

Article 2 : Participants

L'épreuve est ouverte à tous, affiliés ou non-affiliés à une fédération d'athlétisme. Les concurrents mineurs d'âge courent sous la responsabilité de leur parent ou tuteur.

Article 3 : Date, horaires et circuits

Le trail des pompiers de Liège aura lieu le samedi 6 novembre 2021 sur le site de la Tour Proximus à Seraing. Il est composé de trois épreuves : un trail court, un trail long et une ascension chronométrée de la tour Proximus.

- **Trail court - départ à 9h** : Circuit rapide de 11km, avec deux descentes techniques, qui se déroule principalement dans le Bois Saint-Jean et le Bois de Saint-Laurent. Un ravitaillement en eau au 8e km est prévu. Attention: Pas de gobelet, prévoir son propre contenant. Ce parcours se clôture par l'ascension de la tour Proximus. Il affiche un dénivelé positif total de 425m. Attention, une barrière horaire est fixée à 11h afin de ne pas perturber le déroulement du trail longue distance. Endéans cette barrière horaire, les coureurs ne pourront pas réaliser l'ascension de la tour;
- **Trail long - départ à 9h30**: Circuit varié et exigeant de 21km qui réalise le tour complet des bois du Sart-Tilman. Deux ravitaillements en eau au 8e et 16e km sont prévus. Attention: Pas de gobelet, prévoir son propre contenant. Ce parcours se clôture par l'ascension de la tour Proximus. Il affiche un dénivelé positif total de 596m. Attention, une barrière horaire est fixée à 12h45 afin de ne pas perturber le



LIEGE POMPIERS RUNNING TEAM
A.S.B.L.

Numéro d'entreprise: 0735.872682

déroulement de l'épreuve de l'après-midi. Endéans cette barrière horaire, les coureurs ne pourront pas réaliser l'ascension de la tour;

- **Ascension chronométrée de la tour Proximus - 1er départ à 13h30:** Montée sèche des 855 marches de la tour. Libre choix pour la tenue (sportive, pompier, déguisement,...). Un top départ sera donné toutes les 30 secondes. Il est demandé aux participants de bien s'échauffer avant de réaliser la montée de la tour. L'ordre de passage sera déterminé sur base de la date d'inscription.

Les deux parcours de trail seront balisés avec de la rubalise et des flèches clairement identifiables à tous les changements de directions. Plusieurs signaleurs seront également présents à certains postes-clés. Toute tricherie entraînera la disqualification du concurrent fautif. Les traces gpx des deux parcours seront également publiées sur la page Facebook de l'événement.

Article 4 : Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement en ligne via la plateforme d'inscription sur ultratiming.be. Chaque épreuve est limitée à 200 participants. Néanmoins, 50 dossards pour chaque épreuve sont destinés au personnel des zones de secours de Belgique. Cette priorité est uniquement valable jusqu'au 1er septembre 2021. Après cette date, les dossards non attribués seront disponibles pour tous. Aucune inscription ne sera enregistrée sur place.

--> Tarifs:

- Le trail court: 8 euros;
- Le trail long: 12 euros;
- L'ascension chronométrée de la tour Proximus: 10 euros.

--> Remboursement:

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Cependant, l'organisation accepte des changements de coureurs. Il vous est donc possible de céder votre dossard à un remplaçant à condition que vous ayez contacté les organisateurs pour le 31 octobre 2021 au plus tard. En cas d'annulation de l'événement sportif, les inscriptions seront conservées jusqu'à la nouvelle date de report.



LIEGE POMPIERS RUNNING TEAM
A.S.B.L.

Numéro d'entreprise: 0735.872682

Articles 5 : Chronométrage et dossards

Le chronométrage est assuré par la société ultratiming via des transducteurs électroniques intégrés au dossard. En cas de non restitution du dossard à l'arrivée, le dossard sera facturé 10 euros au coureur.

Les dossards seront uniquement délivrés le jour de l'évènement dès 7h30 au sein de la tour Proximus (suivre balisage). Le départ sera donné au pied de la tour. Le dossard doit être obligatoirement porté sur le devant et visible pendant toute la durée de la course.

Article 6 : Assurance

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile souscrite chez ETHIAS pour la durée de l'épreuve. Cependant, l'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieures à la course. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel. Une décharge devra être signée lors la réception du dossard.

Article 7 : Sécurité

Chaque participant disposera, lors de la réception du dossard, d'un numéro de téléphone à utiliser en cas de besoin. Si il s'agit d'une urgence, les organisateurs vous demandent de composer le numéro d'appel d'urgence 112. Les services de secours et la police seront avertis de l'évènement. La sécurité sera assurée par des signaleurs sur les voies routières, il vous est demandé de respecter les instructions données par ces derniers. Les zones dangereuses sur le parcours seront signalées par un balisage adéquat.

Les bâtons de marche sont autorisés.

Les chiens ne sont pas autorisés.

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisation se réserve le droit de retarder le départ des courses, d'arrêter la course ou de modifier les parcours, voire d'annuler les courses sans préavis.



LIEGE POMPIERS RUNNING TEAM
A.S.B.L.

Numéro d'entreprise: 0735.872682

Article 8 : Abandon

Tout abandon doit être signalé soit à un point de ravitaillement, soit par téléphone au numéro de l'organisation fournis avec le dossard. En cas d'abandon, dans la mesure du possible les organisateurs demandent aux coureurs de rejoindre le point de ravitaillement le plus proche afin de rapatrier le concurrent sur le site de la tour Proximus.

Article 9 : Disqualification

Les organisateurs procéderont à la disqualification d'un concurrent si:

- la charte du coureur n'est pas respectée;
- le dossard n'est pas porté correctement;
- son comportement est contraire à l'éthique sportive, à l'image de l'épreuve ou de nature à porter préjudice aux autres concurrents, organisateurs et bénévoles;
- le non-respect du parcours.

Article 10 : Mesures COVID

Conformément au décret wallon relatif à l'utilisation élargie du Covid Safe Ticket (CST), les organisateurs demandent aux participants de présenter leur CST lors de la réception du dossard. Les participants qui ne possèdent pas de CST doivent passer un test antigénique avant la réception du dossard. Ce test antigénique sera gratuit à condition de réserver ce dernier en envoyant un mail sur l'adresse: liepompiersrunningteam@gmail.com. Sans réservation préalable, la somme de 5 euros vous sera demandée.

Article 11 : Classements et récompenses

Les classements sont identiques pour les trois épreuves: un classement open avec un podium pour les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes et un classement "zone de secours" avec un podium pour les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes. Les proclamations avec les podiums auront lieu à 11h pour le trail court, à 13h pour le trail long et à 17h pour l'ascension chronométrée.

Les classements seront diffusés le soir même de l'évènement sur ultratiming.be.

Article 12 : Charte du coureur



LIEGE POMPIERS RUNNING TEAM
A.S.B.L.

Numéro d'entreprise: 0735.872682

Tous les concurrents s'engagent à respecter un esprit sportif et la convivialité de l'épreuve. Le trail est un sport où le respect est une valeur indissociable de l'exploit sportif. Le respect compte tant pour les lieux traversés (végétation, animaux,...) que pour les riverains et autres promeneurs. La course se déroule sur un parcours ouvert, les traces ne sont donc pas réservées exclusivement aux concurrents. De plus, les concurrents sont tenus au respect du code de la route. Bien que des bénévoles seront présents à chaque traversée de route, il est demandé aux concurrents la plus grande vigilance par rapport à la circulation automobile.

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent (jusqu'à l'arrivée des secours). Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.

Article 13 : Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires de l'organisation.

Article 14 : RGPD

Conformément à la loi RGPD du 25 mai 2018, les concurrents sont informés qu'ils bénéficient d'un droit de regard et de modification pour les informations communiquées lors de leur inscription. Ces données ne seront utilisées que dans le cadre de l'organisation du Trail des Pompiers de Liège, ou pour la communication d'informations exclusivement sportives. En aucun cas, elles ne pourront être cédées et/ou utilisées dans un but commercial, et seront détruites en cas de dissolution du comité d'organisation de l'évènement. En validant leur inscription à l'épreuve, les concurrents donnent leur consentement explicite pour recevoir par courriel et/ou SMS des messages d'information relatifs à l'évènement ou à son environnement sportif. Les concurrents sont informés qu'ils peuvent à tout moment exercer leurs droits de regard et de modification de leurs données personnelles, ou leur "droit à l'oubli", en adressant la demande à l'adresse courriel liepompiersrunningteam@gmail.com.